

Le Directeur de la Caisse Marocaine  
des Retraites

- 01 SEPT 2023 0218123
- Vu la loi n° 43-95 du 07 Août 1996 portant réorganisation de la Caisse Marocaine des Retraites ;
  - Vu le décret n° 2-95-749 du 20 Novembre 1996 pris pour l'application de la loi n° 43-95 ;
  - Vu la décision du statut n° 39/16 du 15 mai 2017 relative à la procédure interne de recrutement à la Caisse Marocaine des Retraites ;
  - Vu la loi-cadre de la C.M.R, au titre de l'exercice budgétaire 2023 ;

Décide

**Article 1 :**

La Caisse Marocaine des Retraites organise le recrutement d'un :

**Analyste Financier/ Chargé du contrôle interne**

**Article 2 :**

Peuvent déposer leurs dossiers, les candidats de nationalité marocaine, âgés de 45 ans au plus à la date de publication de cette décision et répondant aux profils détaillés au niveau du tableau joint en annexe à cette décision ;

Tous les candidats qui remplissent les conditions requises seront convoqués. Ils recevront une convocation par lettre recommandée à leurs adresses postales qu'ils ont renseignées sur le CV et par e-mail.

**Article 3 :**

Les candidats intéressés sont invités à renseigner le formulaire lié à cet appel à candidatures au niveau du portail de la CMR [www.cmr.gov.ma](http://www.cmr.gov.ma) Rubrique « Capital Humain / Postuler ». Ils doivent y joindre les documents suivants :



- Demande de candidature ;
- Curriculum vitae retracant le parcours académique et l'expérience professionnelle du candidat ;
- Photocopie du/des diplômes obtenu(s) ;
- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité Electronique ;
- Copie du document justifiant l'équivalence pour le cas des diplômes délivrés par des établissements universitaires privés ou étrangers ;

La date limite de dépôt de candidatures est **le lundi 25 septembre 2023 avant minuit.**

Toute candidature envoyée via un autre canal ne sera pas prise en compte.

Le test sera organisé selon la période fixée (voir tableau joint en annexe) au siège de la CMR : Avenue El Arar, Hay Ryad, Rabat.

#### **Article 4 :**

L'épreuve orale se déroulera selon les modalités ci-après :

Sujet	Note	Durée
Entretien avec les membres de la commission désignés par le Directeur de la CMR qui portera sur 2 domaines : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences techniques</li> <li>• Connaissances du secteur de la prévoyance sociale et connaissances générales</li> </ul>	/12 /8	20 mn
Total	/20	

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à **12/20** seront classés par ordre de mérite.

Tout candidat admis qui ne se met pas à la disposition de la CMR dans le délai fixé et sauf arguments valables, sera considéré comme ayant renoncé au poste et sera remplacé par un autre candidat selon le classement par ordre de mérite sur la liste d'attente.

L'annonce des résultats ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites internet [www.cmr.gov.ma](http://www.cmr.gov.ma) et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

Le Directeur de la Caisse  
Marocaine des Retraites

Signé : Lotfi BOUJENDAR

Nombre	Poste	Profil demandé	Dates du concours
1	<b>Analyste Financier / Chargé du Contrôle Interne</b>	<p><b>Formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lauréat d'une grande école de Commerce : Option Audit / Finance / Contrôle de Gestion</li> <li>• Lauréat de l'Université : Master option Finances d'Entreprises / Audit / Contrôle de Gestion.</li> </ul> <p><b>Une expérience dans le domaine de la gestion d'actifs est souhaitable.</b></p>	<p>L'épreuve orale sera organisée courant de la semaine <b>du 16 octobre 2023</b></p>
		<p><b>Description du poste</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier, évaluer, analyser et hiérarchiser les risques inhérents à l'activité de gestion du portefeuille ;</li> <li>• Analyser et traiter les incidents ;</li> <li>• Suivre et mettre à jour le Plan des maitrisés des risques ;</li> <li>• Evaluer périodiquement le dispositif du contrôle interne du Pôle Gestion du Portefeuille ;</li> <li>• Contrôler périodiquement les calculs des valeurs liquidatives ;</li> <li>• Veiller sur la mise en œuvre des recommandations des organes compétents : Conseil d'Administration, Comité d'Allocation d'Actifs et auditeurs internes et externes ;</li> <li>• Etablir les reporting périodiques.</li> </ul>
		<p><b>Principales attributions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances essentielles du fonctionnement des marchés financiers sur lesquels intervient la CMR ;</li> <li>• Connaissances essentielles des techniques du contrôle interne, d'audit et de gestion des risques opérationnels ;</li> <li>• Connaissances essentielles des techniques d'élaboration des procédures et des processus ;</li> <li>• Maîtrise des connaissances essentielles en mathématiques et statistiques liées à la finance ;</li> <li>• Connaissances essentielles des principes fondamentaux du contrôle interne.</li> <li>• Fiabilité et flexibilité.</li> <li>• Réactivité et célérité dans l'exécution des tâches.</li> <li>• Autonomie</li> </ul>
		<p><b>Compétences requises</b></p>	


  
 Le Directeur de la Caisse  
 Marocaine des Retraites  
 Signé : Lotfi BOUJENDAR